J' CADHOC

Spécialiste du chèque-cadeau, Cadhoc offre aux particuliers, entreprises, Comités d'entreprises et collectivités le plaisir et le choix de tous les univers cadeaux.
Avec son réseau n°1 de magasins partenaires agréés partout en France et ses services en ligne exclusifs, on a tous une bonne raison d'aimer Cadhoc.

www.cadhoc.com

Cadhoc 0 825 800 185
0,15€ TTC/min

Cadhoc

Le cadeau qui emballe tout le monde

Avis de Tempête

groupe chequedejeuner

EN AVANT

FEDERATION GENERALE CFTC DES TRANSPORTS

CFTC

La Vie à Défendre

ACTUALITÉ

Air France : L'hécatombe sociale, où le lourd tribut de la compagnie à l'horreur économique…

numéro **42**

5e Congrès
Fédération Générale CFTC des Transports
VICHY 14 au 16 janvier 2014

La Vie à Défendre

Magazine d'informations de la Fédération Générale CFTC des Transports

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2013 - 1,00 €

Progressez en toute sécurité avec les formations FIMO FCO !

Depuis le 10 septembre 2009, les conducteurs sont soumis au dispositif réglementaire FIMO FCO qui **étend l'obligation de formation** à l'ensemble des conducteurs routiers de marchandises dans les secteurs public et privé.

Les **FIMO FCO** répondent aux exigences réglementaires, renforcées sur des thématiques : développement durable, éco conduite avec informatique embarquée **ECOPILOTE**.

Une FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire), doit être **complétée tous les 5 ans** par une FCO (Formation Continue Obligatoire).

Informatique Embarquée ECOPILOTE

Adoptez une conduite souple et rationnelle !

Pour en savoir plus :
www.aft-iftim.com/fimofco

AFT·IFTIM
La formation transport logistique

Editorial

Sommes-nous en état de paix sociale froide, tiède ou chaude ?

Bonjour à toutes et à tous ;

La question mérite en effet d'être posée !

Selon le sens où l'on prend les choses, la et les réponses peuvent varier, mais prenons le parti d'un sens et essayons d'analyser les situations actuelles.

Coté paix sociale froide, *nous pouvons mettre en avant une volonté de dialogue de l'Etat, dans le cadre des rouages de la négociation collective, notamment dans les composantes du transport, que cela soit le ferroviaire, le transport routier, le maritime ; reste une interrogation sur le secteur aérien, faisant actuellement figure de parent pauvre de l'implication publique.*

Deuxième sujet de satisfaction pour nous, l'avancée que l'on perçoit comme tangible sur les différentes procédures de négociations liées à la mise en place des régimes de mutuelle de branche. Il n'en demeure pas moins que cela reste peu, beaucoup trop peu !

Coté paix sociale tiède, *nous relèverons les dissonances des discours des employeurs faisant amende honorable, étant faiseurs et facilitateurs du dialogue social devant notre Ministre de tutelle, puis sitôt la porte refermée, bloquant toutes avancées, toutes discussions.*

Force est de constater que le secteur du transport dans son ensemble, manque de maturité et que ceci conduit plus que de raison à son affaiblissement, au regard de deux acteurs trop souvent oubliés, les donneurs d'ordres et la concurrence, tant européenne que mondiale, sur nos domaines d'activité.

A la FGT-CFTC, nous ne pouvons que déplorer cet état de fait, *mais la question principale qui se pose, est de savoir combien de temps nous pourrons continuer à avoir les moyens de casser nos jouets ; en la matière, n'oublions pas que nous parlons d'activités économiques structurantes pour notre pays, ainsi que des emplois de nos salariés.*

Enfin, la paix sociale chaude, *en ce domaine nous ne pouvons qu'être inquiets de la mise en température involontaire ou volontaire, l'on ne sait, de nos secteurs du transport ; la question de la résilience des salariés est ainsi posée avec acuité.*

Voici donc quelques exemples concrets :

Le secteur aérien, avec des velléités de réforme de la notion de temps de travail effectif pour les PNC/PNT, d'inclure au surplus des contrats de travail ne relevant pas du droit du travail français, d'avoir des pratiques relevant de la schizophrénie, concernant les contrat de sous-traitance aéroportuaire (-15%), poussant par là-même à un possible passage à la double vacation.

En bref, les tensions sont palpables, visibles, récurrentes et pour tout dire inquiétantes. L'on voudrait générer un conflit majeur sur ce secteur, que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Pour les autres secteurs et en abrégeant, citons pêle-mêle la fameuse notion de compétitivité, dont l'on ne voit pas exactement comment elle trouve à s'appliquer concrètement, sauf à ce qu'elle vienne à heurter nos salariés.

A ce titre, il faudra bien que nos employeurs nous éclairent sur la destination des fonds du crédit impôt compétitivité emploi. Citons aussi une dérégulation tous azimuts des secteurs du transport, selon des thèses dont les ressorts sont parfois purement dogmatiques, la remise en cause des régimes particuliers de retraite de nos secteur, le manque de moyens et d'outils pour la pérennisation des infrastructures, accessibles à tous.

Que d'enjeux devant nous…

J'en termine avec un petit mot sur le congrès à venir de notre fédération. Celui-ci doit nous apporter un élan supplémentaire, car que l'on ne s'y trompe pas, la CFTC dans le monde du transport, dérange… !

C'est la rançon de la pertinence et du travail, de l'abnégation de vous tous mes chers amis, car ce que vous accomplissez, mérite d'être amplement salué, vous faîtes beaucoup avec peu, je ne vous en remercierais jamais assez.

Cyrille JULLIEN
Secrétaire Général

SOMMAIRE

Editorial : 3

La parole aux Secteurs :

- Secteur Route 4-5
- Secteur Ferroviaire 6
- Secteur Aérien 11
- Secteur Urbain 12
- Secteur Service aux Transports "Branche Autoroutes" 13

Formation Syndicale :

Quelques mots d'hommage à des militants 14

Informations Fédérales 15

«EN AVANT» N° 42 : Septembre / Octobre 2013
Magazine d'informations de la Fédération Générale CFTC des Transports
9, rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS - Tél. : 01 42 62 44 44 - CPPAP : N° 0913 S 06438 - ISSN : 1634-2887 - Routage 206
Directeur de la publication : Thierry DOUINE - Rédacteur en Chef : Philippe GAUTIER - Publicité : CFTC
Ont participé à la rédaction de ce numéro :
A. RUDE - T. DOUINE - C. JULLIEN - P. GOUMENT - J.P. CATANZARO - E. LLEDOS - D. ZIVIC - C. JAUD - P. DURAN - E. GAUTIER
ainsi que toute l'Equipe Fédérale
Photos : CFTC - Mise en page et coordination : Ph. GAUTIER
Conception et Réalisation : Imago - Impression : Imprimerie Centrale de lens

ROUTE

Table ronde et axes de travail

Le mot du Coordinateur

Le prochain Congrès fédéral des 14,15 et 16 janvier 2014 à VICHY, entérinera la fin de cette mandature et ***le bilan du secteur route est plutôt positif,*** *avec des branches où nous avons obtenu de 13,30 % à 19% de représentativité.* ***Un secteur sur la bonne voie,*** *mais nous devons continuer à progresser ; 2017 sera très vite là et il nous faudra confirmer et améliorer nos résultats de représentativité. Pour cela, l'équipe fédérale continuera à vous accompagner comme il se doit, pour que vos élections à venir soient une réussite. La formation fédérale fonctionne bien, avec un suivi très sérieux, voire professionnel de notre RF, Denis Vasseur. Sur les négociations de la CCN transport routier et activités auxiliaires, les NAO vont démarrer dans tous les secteurs et les premiers échanges semblent nous confirmer les positions radicales des représentants des employeurs, ceux-ci confirmant leur sinistrose habituelle, malgré une aide supplémentaire de l'Etat pour 2014 avec le CICE (Crédit d'impôt sur la compétitivité et l'emploi) ; il nous reste à voir leurs propositions, mais pour la FGT-CFTC, les négociations sur les rémunérations sont une priorité, tenant compte de la baisse du pouvoir d'achat des salariés et de leurs familles.*

Pascal GOUMENT
Coordinateur Secteur Route

Table ronde du transport routier de marchandises, le 03 octobre 2013 organisée par le Ministère des Transports.

La FGT-CFTC était représentée à cette table ronde du TRM par son Président, son Secrétaire Général et le Coordinateur du secteur route. **Nous en retiendrons la volonté affichée des représentants de l'Etat, de faire avancer un certain nombre de sujets,** notamment au regard de l'application d'un dispositif majeur d'encadrement du secteur et nous avons pris acte de leurs volontés politiques, de leurs actions et de leurs positions, quant aux velléités d'assouplissement des règles du cabotage et de la directive détachement, remettant au cœur de l'actualité, les difficultés rencontrées par le secteur du transport routier de marchandises.

La démarche initiée par l'Etat, consistant à coordonner l'action des différents services et ministères compétents est un gage d'efficacité, répondant aux demandes formulées depuis des années. La FGT CFTC a toujours

été en pointe sur les nouvelles démarches en matière de contrôles et sanctions des prix abusivement bas, et du travail dissimulé. Un groupe de travail avec les organisations syndicales, patronales et l'Etat, affermira les volontés respectives de lutter de manière opérationnelle, contre les pratiques du travail dissimulé de notre secteur.

Quant à la position des employeurs, nous nous interrogeons sur leurs demandes formulées en matière de compétitivité et l'accent mis sur les postes de charges salariales et la productivité ; s'il s'agit de dire que nos salariés sont trop payés ou trop chers, nous avons une sérieuse difficulté avec ce genre d'assertion, et il en est de même en ce qui concerne la fameuse productivité, sachant par ailleurs que les taux d'heures de travail, dépassent les normes légales admissibles.

La FGT-CFTC refusera que l'on nous ressorte une énième mouture de texte, permettant de travailler beaucoup plus, pour gagner beaucoup moins !

La FGT-CFTC sera vigilante sur ces points majeurs, il en va de la sécurité et santé au travail des salariés, de leurs moyens de subsistance et de leurs familles.

Mise en place de plusieurs actions interministérielles, avec une prévalence du Ministère des Transports et de son Ministre, sur des sujets aussi majeurs de l'action européenne, le volet contrôles et sanctions et la participation du Ministère de la Justice, du Redressement productif et des Finances. Pour la première fois semble-t-il, une volonté publique se dégage en faveur de notre secteur et cela doit être dûment mentionné.

Pour la FGT-CFTC, il y a encore loin de la coupe aux lèvres, c'est pourquoi comme Saint-Thomas, nous attendrons de le voir pour le croire.

Pour le Secteur Route
Pascal GOUMENT

Les 4 axes de travail de Frédéric CUVILLIER, Ministre des Transports.

1/ A l'échelle Européenne

- Harmonisation de la pratique des contrôles, visant au renforcement de leur efficacité.
- Clarification de l'usage des véhicules utilitaires légers, qui exercent une concurrence déloyale.
- Rapprochement des seuils minimaux de taxation du gazole

- Organisation dès le 1er trimestre 2014, d'une conférence internationale sur l'harmonisation des conditions sociales d'exercice de la profession.

2/ Sur la compétitivité

- Amélioration de la transparence des transactions réalisées, via les bourses de fret et établissement de chartes de ***«bonne conduite».***

- Poursuite du chantier de modernisation des contrats, régissant la prestation du transport marchandises (contrats types).
- Elaboration entre l'Etat et les partenaires sociaux, des conventions de lutte contre le travail illégal.

3/ Engagement de l'Etat

• Mise en place d'une cellule interministérielle de suivi et de veille, pour accompagner les entreprises en difficulté.

• Application de mesures de simplification administrative, pour les entreprises du TRM.

4/ sur les contrôles

• Des contrôles dits **«protecteurs»** sont annoncés. Ils ont pour cibles les prix abusivement bas, le respect de la clause gazole, le mécanisme de majoration des prix de transport (répercussion de la future taxe PL)

• Des annonces doivent être faites **«à brève échéance dans le cadre d'une instruction interministérielle».**

7ème PSE chez Norbert Dentressangle, Silo et Interpulvé, depuis 2006

La particularité de ce dernier **plan de sauvegarde de l'emploi,** c'est que la Direction l'a mis en route le 02 juillet 2013, conformément à la nouvelle loi du 13 juin 2013, faisant suite aux accords nationaux interprofessionnels de janvier 2013. Une direction opportuniste, sortie depuis à peine trois mois d'un plan social d'un établissement supprimant 52 postes, nous en annonce un autre de 76 suppressions sur deux établissements.

La nouvelle loi nous impose, qu'en concomitance de la procédure d'information et consultation du CCE, des CE et des CHSCT, il doit y avoir une négociation avec les organisations syndicales. Suite à de nombreuses réunions, la CFTC GND n'ayant pas eu un niveau suffisant dans les revendications portées, a fait quitter la table des négociations à l'employeur, celui-ci décidant de faire homologuer de manière unilatérale son plan, par la Direccte de Valence. La décision de la Direccte est tombée, l'homologation est refusée ! Une bataille est gagnée mais ce n'est pas fini, car normalement la procédure doit reprendre, à moins que la direction décide d'attendre le délai de deux mois, pour engager une contestation de la décision de la Direccte.

Un délai préfixe, pour moins de 100 suppressions de postes dans la loi, rend difficile l'appréciation d'un plan de restructuration et laisse peu de temps à l'expert-comptable de présenter un rapport complet, d'autant plus dans cette situation, où manquaient des éléments incontournables pour rendre un avis dans les instances.

Ce délai soumet tout le monde, aussi bien l'employeur que les représentants du personnel, à des pressions importantes pour aboutir à un accord. La Direction a passé son temps à mettre la confusion, à désinformer les salariés, leur disant que la CFTC ne signant pas d'accord, ils partiront avec rien en supra légal, uniquement les indemnités conventionnelles de licenciements.

Le 12 octobre, la CFTC GND a placé 76 croix dans le rond point de Saint-Rambert (26) pour symboliser les suppressions de postes

Un ping-pong sur la communication vis-à-vis des salariés a été nécessaire, pour rappeler à ceux qui étaient concernés, que ce ne sont pas les syndicats qui les licencient, mais bien la Direction.

Pour la CFTC GND, il est évident que nous continuons le combat du maintien de l'emploi des salariés de nos entreprises, car le motif de cette restructuration, n'est que la substitution de salariés sous contrats de travail français, par des salariés sous contrats de travail roumains et polonais, afin d'augmenter les marges d'une division transport dans le groupe Norbert Dentressangle, qui se porte bien.

Pascal GOUMENT
DSC-CFTC-GND-UES-VRAC
Secrétaire du CCE

FERROVIAIRE

Élections "Thello" : la CFTC 1er syndicat de l'Entreprise

Dans les dernières rubriques concernant le Ferroviaire privé, de nos précédents numéros de «En Avant» nous vous avions présenté «THELLO» unique entreprise privée française (Thello n'a pas deux ans d'existence) de transports de voyageurs (*).

Le 20 juin dernier des jeunes militants CFTC se sont présentés pour les premières élections professionnelles.

Avec 43,24 %
de représentativité,

la CFTC devient la 1ère organisation de l'entreprise.

A cette occasion, il nous est apparu important de faire le point avec **Jean-Baptiste LENFANT,** nouveau délégué syndical CFTC.

Jean-Philippe CATANZARO, qui a suivi ces militants depuis le début de leur implication, à rencontré Jean-Baptiste pour «En Avant».

La CFTC chez «THELLO» présentait pour la première fois des candidates et candidats à l'élection d'une délégation unique du personnel «DUP» obtenue à la demande de la CFTC lors du protocole préélectoral.

Quelle est ta première analyse à l'issue de ce scrutin ?

Jean-Baptiste LENFANT : il est possible de tirer deux constats de ce scrutin.

En pourcentage avec 43,24 % des voix, nous sommes la première organisation de l'entreprise et cela grâce aux voix réalisées par les 4 candidats, deux femmes et deux hommes mais également à celles des salariés du siège.

En exécution, nos deux candidates n'ont pas été élues sans doute parce que nous n'avions pas suffisamment pris en compte l'implication des autres candidats et l'on peut dire que nous avons péché par manque d'expérience à nous d'en tirer des leçons pour la suite.

Avec Yohan CHANCE, tu te retrouves élu au sein de la DUP pour la CFTC. Comment avez-vous vécu vos premières réunions internes et quelles sont vos priorités ?

Jean-Baptiste LENFANT : notre entreprise est jeune et nous avons déjà de multiples défis à relever sur plusieurs plans. Nos premières réunions ont été instructives et ont permis la mise en perspective d'un certain nombre de connaissances restant à s'approprier. D'une part il est nécessaire de bien comprendre le fonctionnement des institutions représentatives du personnel (IRP) mais il faut en parallèle devenir une section syndicale force de proposition au sein de notre entreprise.

Nos priorités vont donc en toute logique s'articuler à rechercher des réponses concrètes suite à nos premiers constats évoqués précédemment. Savoir comment maitriser les enjeux en lien avec les IRP d'une part et par ailleurs rester en contact permanent avec notre électorat pour, justement être source de propositions. Et ces propositions et positionnements, se devront d'être adaptés à notre contexte et aux attentes de nos mandants.

Peux-tu en quelques chiffres donner aux lecteurs d'«En Avant» une idée de la représentativité syndicale qui est sortie des urnes ?

Jean-Baptiste LENFANT :

- la CFTC est 1ère organisation syndicale de l'entreprise "THELLO' avec 43,24 % des voix.

- La CGT-FO est deuxième avec 35,14 % des voix

- Sud Rail est 3ème avec 13,51 % des voix

La CFDT ayant réalisé 8,11 % des voix n'est pas représentative au sein de "THELLO".

De ces résultats et au regard de l'application de la loi il faut noter que, ensemble, la CFTC et la CGT-FO dépassent 30 % des voix, seuil nécessaire à la validité juridique d'un accord.

Jean-Baptiste LENFANT, élu titulaire 2ème collège de la DUP et délégué syndical CFTC.

Yohan CHANCE, élu suppléant 2ème collège de la DUP.

Quelle conclusion souhaiterais-tu apporter à nos échanges ?

Jean-Baptiste LENFANT : les élections étaient une étape importante, maintenant à nous de démontrer aux salariés qu'ils ont eu raison de nous accorder leur confiance.

Pour cela, nous allons lors des 3 prochaines années, Yohan et moi avec les autres militantes et militants impliqués au sein de la CFTC de "THELLO" et en lien avec nos mandants, poursuivre notre implication de terrain.

Propos recueillis par Jean-Philippe CATANZARO

(*) "THELLO" gère la ligne vers l'Italie en train de nuit : Paris/ Venise via Brescia - Milan – Padoue - Vérone – Vicence

Union Fédérale des Retraités

«Tenir bon et ne pas se laisser démonter»

L'UFR continue sa progression, sa trésorerie est saine et ses effectifs augmentent, elle est sur la bonne voie et cela doit continuer.

• L'actualité a été dominée ces derniers temps par la mise en place de la réforme des retraites.

On ne pas dire que c'est merveilleux mais cela aurait pu être pire, les régimes spéciaux ne sont pas touchés, du moins, pas pour le moment.

Pour les retraités la seule mesure envisagée concerne la majoration de pension de 10% des retraités ayant élevé 3 enfants et qui désormais sera soumise à l'impôt sur le revenu.

Pour moi, ce n'est pas une bonne idée, car ce sont les familles nombreuses qui sont pénalisées alors que ce sont elles qui amènent le plus de cotisants.

• Elections des représentants des retraités à la Caisse de Retraite et de Prévoyance de la SNCF du 29 octobre.

La CFTC a présenté des candidats.

Il s'agit de :

- Jean DAZY (secteur Dijon)	TITULAIRE
- Etienne LLEDOS (secteur Sud Ouest)	TITULAIRE
- Jean-Paul RICATTE (secteur Lorraine)	TITULAIRE
- Pierrot SCHNEIDER (secteur Alsace)	TITULAIRE
- Claude ARTS (secteur Lorraine)	SUPPLEANT
- Antoine ASSEMAN (secteur Nord)	SUPPLEANT
- Jean-Claude CAULE (secteur Auvergne)	SUPPLEANT
- Bernard FINOT(secteur Ouest)	SUPPLEANT

Les bulletins de vote ont été adressés vers le 8 octobre.

• Comme chaque année les retraités de BORDEAUX ont fait leur sortie annuelle.

Cette année, c'était les 11 et 12 septembre à DISNEYLAND, 2 belles journées, malgré un temps assez maussade. Mais la qualité, la féérie des parades et la beauté des manèges ont fait oublier ce mauvais temps aux retraités qui comme chacun le sait sont de grands enfants.

Amitiés à tous.

E. LLEDOS

Livraison à domicile, logistique, messagerie... Chaque jour, les professionnels du transport parcourent des centaines de kilomètres. Parce qu'ils transportent la vie et tout ce qui lui est indispensable, Carcept Prév leur assure la meilleure des protections sociales.

Vous transportez la vie, nous protégeons la vôtre.

carcept prev

FEDERATION GENERALE CFTC DES TRANSPORTS

CFTC La Vie à Défendre

Votre Syndicat Transports et Logistique

2014

Avec le concours de

carcept prev une marque de KLÉSIA

JANVIER

M	1		NOUVEL AN
J	2		St Basile
V	3	1	Ste Geneviève
S	4		St Odilon
D	5		Epiphanie / St Édouard
L	6		Ste Mélaine
M	7		St Raymond
M	8	2	St Lucien
J	9		St Alix
V	10		St Guillaume
S	11		St Paulin
D	12		Ste Tatiana
L	13		Ste Yvette
M	14		Ste Nina
M	15	3	St Rémi
J	16		St Marcel
V	17		Ste Roseline
S	18		Ste Prisca
D	19		St Marius
L	20		St Sébastien
M	21		Ste Agnès
M	22	4	St Vincent
J	23		St Barnard
V	24		St François de Sales
S	25		Conversion de Saint-Paul
D	26		Ste Paule
L	27		Ste Angèle
M	28		St Thomas d'Aquin
M	29	5	St Gildas
J	30		Ste Martine
V	31		Ste Marcelle

FÉVRIER

S	1		Ste Ella
D	2		Présentation au Seigneur
L	3		St Blaise
M	4		Ste Véronique
M	5	6	Ste Agathe
J	6		St Gaston
V	7		Ste Eugénie
S	8		Ste Jacqueline
D	9		Ste Apolline
L	10		St Arnaud
M	11		Notre-Dame-de-Lourdes
M	12	7	St Félix
J	13		Ste Béatrice
V	14		St Valentin
S	15		St Claude
D	16		Ste Julienne
L	17		St Alexis
M	18		Ste Bernadette
M	19	8	St Gabin
J	20		Ste Aimée
V	21		St P. Damien
S	22		Ste Isabelle
D	23		St Lazare
L	24		St Modeste
M	25		St Roméo
M	26	9	St Nestor
J	27		Ste Honorine
V	28		St Romain

A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

MARS

S	1		St Aubin
D	2		F. des G. Mères / St Ch. le Bon
L	3		St Guénolé
M	4		Mardi Gras / St Casimir
M	5		Cendres / Ste Olive
J	6	10	Ste Colette
V	7		Ste Félicité
S	8		St Jean de Dieu
D	9		Ste Françoise
L	10		St Vivien
M	11		Ste Rosine
M	12	11	Ste Justine
J	13		St Rodrigue
V	14		Ste Mathilde
S	15		Ste Louise
D	16		Ste Bénédicte
L	17		St Patrice
M	18		St Cyrille
M	19	12	St Joseph
J	20		PRINTEMPS / Ste Alessandra
V	21		Ste Clémence
S	22		Ste Léa
D	23		St Victorien
L	24		Ste Catherine de Suède
M	25		Annonciation / St Humbert
M	26	13	Ste Larissa
J	27		Mi-Carême / St Habib
V	28		St Gontran
S	29		Ste Gwladys
D	30		+ 1 heure Ste Amédée
L	31		St Benjamin

AVRIL

M	1		St Hugues
M	2		Ste Sandrine
J	3	14	St Richard
V	4		St Isidore
S	5		Ste Irène
D	6		St Marcellin
L	7		St Jean-Baptiste de la salle
M	8		Ste Julie
M	9	15	St Gautier
J	10		St Fulbert
V	11		St Stanislas
S	12		St Jules
D	13		Rameaux / Ste Ida
L	14		St Maxime
M	15		St Paterne
M	16	16	St Benoit-Joseph
J	17		St Anicet
V	18		Vendredi Saint / St Parfait
S	19		Ste Emma
D	20		Pâques / Ste Odette
L	21		Lundi de Pâques / St Anselme
M	22		Jour du Souvenir / St Alexandre
M	23	17	St Georges
J	24		Ste Fidèle
V	25		St Marc
S	26		Ste Alida
D	27		St Zita
L	28		Ste Valérie
M	29		Ste Catherine de Sienne
M	30		St Robert

MAI

J	1		Fête du Travail
V	2	18	St Boris
S	3		St Philippe / St Jacques
D	4		St Sylvain
L	5		Ste Judith
M	6		Ste Prudence
M	7	19	Ste Gisèle
J	8		Victoire 1945
V	9		St Pacôme
S	10		Ste Solange
D	11		Ste Estelle
L	12		St Achille
M	13		Fête J. d'Arc / Ste Rolande
M	14	20	St Matthias
J	15		Ste Denise
V	16		St Honoré
S	17		St Pascal
D	18		St Eric
L	19		St Yves
M	20		St Bernardin
M	21	21	St Constantin
J	22		St Emile
V	23		St Didier
S	24		Ste Donatien
D	25		Fête des Mères / Ste Sophie
L	26		St Béranger
M	27		St Augustin de C.
M	28	22	St Germain
J	29		Ascension / St Aymard
V	30		St Ferdinand
S	31		Visitation

JUIN

D	1		St Justin
L	2		Ste Blandine
M	3		St Kévin
M	4	23	Ste Clotilde
J	5		St Igor
V	6		St Norbert
S	7		St Gibert
D	8		Pentecôte / St Médard
L	9		Lundi de Pentecôte / Ste Diane
M	10		Fête Dieu / St Landry
M	11	24	St Barnabé
J	12		St Guy
V	13		St Antoine de Padoue
S	14		Ste Elisée
D	15		Fête des Pères / Trinité
L	16		St Jean-François-Régis
M	17		St Hervé
M	18	25	St Léonce
J	19		St Romuald
V	20		St Silvère
S	21		ÉTÉ / St Rodolphe
D	22		St Sacrement / St Alban
L	23		Ste Audrey
M	24		St Jean-Baptiste
M	25	26	Ste Eléonore / St Prosper
J	26		St Anthelme
V	27		St Fernand
S	28		Ste Irénée
D	29		St Pierre / St Paul
L	30		St Martial

JUILLET

M	1	St Thierry
M	2	St Martinien
J	3	St Thomas
V	4	St Florent
S	5	St Antoine
D	**6**	Ste Mariette
L	7	St Raoul
M	8	St Thibaut
M	9	Ste Amandine
J	10	St Ulrich
V	11	St Benoit
S	12	St Olivier
D	**13**	St Henri / St Joël
L	**14**	**FÊTE NATIONALE**
M	15	St Donald
M	16	Notre Dame du Mont Carmel
J	17	Ste Charlotte
V	18	St Frédéric
S	19	St Arsène
D	**20**	Ste Marina
L	21	St Victor
M	22	Ste Marie-Madeleine
M	23	Ste Brigitte
J	24	Ste Christine
V	25	St Jacques
S	26	Ste Anne / St Joachim
D	**27**	Ste Nathalie
L	28	St Samson
M	29	Ste Marthe
M	30	Ste Juliette
J	31	St Ignace de Loyola

AOÛT

V	1	St Alphonse
S	2	St Julien-Eynard
D	**3**	Ste Lydie
L	4	St Jean-Marie-Vianney
M	5	St Abel
M	6	Transfiguration
J	7	St Gaétan
V	8	Ste Dominique
S	9	St Amour
D	**10**	St Laurent
L	11	Ste Claire
M	12	Ste Clarisse
M	13	St Hippolyte
J	14	St Évrard
V	**15**	**Assomption**
S	16	St Armel
D	**17**	Ste Hyacinthe
L	18	Ste Hélène
M	19	St Jean-Eudes
M	20	St Bernard
J	21	St Christophe
V	22	St Fabrice
S	23	Ste Rose-de-Lima
D	**24**	St Barthélémy
L	25	St Louis
M	26	Ste Natacha
M	27	Ste Monique
J	28	St Augustin
V	29	Ste Sabine
S	30	St Fiacre
D	**31**	St Aristide

SEPTEMBRE

L	1	St Gilles
M	2	Ste Ingrid
M	3	St Grégoire
J	4	Ste Rosalie
V	5	Ste Raïssa
S	6	St Bertrand
D	**7**	Ste Reine
L	8	Nativité de Notre Dame
M	9	St Alain
M	10	Ste Inès
J	11	St Adelphe
V	12	St Apollinaire
S	13	St Aimé
D	**14**	La Sainte Croix
L	15	St Roland
M	16	Ste Édith
M	17	St Renaud
J	18	Ste Nadège
V	19	Ste Émilie
S	20	St Davy
D	**21**	St Matthieu
L	22	St Maurice
M	23	**AUTOMNE** / St Constant
M	24	St Thècle
J	25	St Hermann
V	26	St Côme / St Damien
S	27	St Vincent de Paul
D	**28**	St Venceslas
L	29	St Michel
M	30	St Jérôme

OCTOBRE

M	1	Ste Thérèse de l'Enfant Jésus
J	2	St Léger
V	3	St Gérard
S	4	St François-d'Assise
D	**5**	Ste Fleur
L	6	St Bruno
M	7	St Serge
M	8	Ste Pélagie
J	9	St Denis
V	10	St Ghislain
S	11	St Firmin
D	**12**	St Wilfried
L	13	St Géraud
M	14	St Juste
M	15	Ste Thérèse d'Avila
J	16	Ste Edwige
V	17	St Baudouin
S	18	St Luc
D	**19**	St René
L	20	Ste Adeline
M	21	Ste Céline
M	22	Ste Elodie
J	23	St Jean de Capistran
V	24	St Florentin
S	25	St Enguerran / St Crépin
		- 1 heure
D	**26**	St Dimitri
L	27	Ste Emeline
M	28	St Simon / St Jude
M	29	St Narcisse
J	30	St Bienvenue
V	31	St Quentin

NOVEMBRE

S	**1**	**Toussaint**
D	**2**	Défunts
L	3	St Hubert
M	4	St Charles
M	5	Ste Sylvie
J	6	St Léonard / Ste Bertille
V	7	Ste Carine
S	8	St geoffroy
D	**9**	St Théodore
L	10	St Léon
M	**11**	**Armistice 1918**
M	12	St Christian
J	13	St Brice
V	14	St Sidoine
S	15	St Albert
D	**16**	Ste Marguerite
L	17	Ste Elisabeth
M	18	Ste Aude
M	19	St Tnguy
J	20	St Edmond
V	21	Présentation de Marie
S	22	Ste Cécile
D	**23**	St Clément
L	24	Ste Flora
M	25	Ste Catherine
M	26	Ste Delphine
J	27	St Séverin
V	28	St Jacques de la Marche
S	29	St Saturnin
D	**30**	**Avent** / St André

Les dates de vacances scolaires sont conformes à l'arrêté ministériel du 20/07/2009. Elles sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité.

DÉCEMBRE

L	1	Ste Florence
M	2	Ste Viviane
M	3	St Xavier
J	4	Ste Barbara
V	5	St Gérald
S	6	St Nicolas
D	**7**	St Ambroise
L	8	**immaculée Conception**
M	9	St Pierre Fourier
M	10	St Romaric
J	11	St Daniel
V	12	Ste Jeanne-Françoise de Chantal
S	13	Ste Lucie
D	**14**	Ste Odile
L	15	Ste Ninon
M	16	Ste Alice
M	17	St Gaël / Ste Judicaël
J	18	St Gratien
V	19	St Urbain
S	20	St Théophile
D	**21**	**HIVER** / St Pierre Canisius
L	22	Ste Françoise-Xavière
M	23	St Armand
M	24	Ste Adèle
J	**25**	**NOËL**
V	26	St Etienne
S	27	St Jean
D	**28**	Sts Innocents
L	29	St David
M	30	Ste Famille / St Roger
M	31	St Sylvestre

Fédération Générale CFTC des Transports

9, rue de la Pierre Levée - 75011 Paris

Tél. : 01 42 62 44 44 - Fax : 01 55 28 77 16

www.cftc-transports.org - transports@cftc.fr

Le moteur de vos compétences

Accompagner
vos salariés
dans leur parcours
de formation
pour développer
leurs compétences
et faire avancer
votre entreprise.

Proche de vous et de vos besoins grâce à son réseau national, l'OPCA-TRANSPORTS est votre partenaire privilégié en matière de formation. Pour en savoir plus et bénéficier de notre expertise, connectez-vous sur **www.opca-transports.com**

URBAIN

Nouveau site internet, élections professionnelles…

Un nouveau site internet pour les Urbains

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la création du nouveau site internet traitant de notre Secteur des Transports Urbains de votre Fédération.

Vous pourrez y accéder en cliquant sur le lien ci-dessous.

http://cftc-urbains.com/

Dans un premier temps vous y trouverez, en format PDF :

- **tous les accords de branche en vigueur utiles dans vos négociations, nous allons faire vivre ce site avec des informations économiques et sociales,**
- **le travail de la CFTC dans les Commissions Paritaires Nationales Secteur Urbain de voyageurs et dans les réseaux de Transports Urbains,**
- **vos négociations,**
- **vos élections,**

et enfin tout ce que vous nous soumettrez.

Daniel ZIVIC et Christian JAUD
Coordinateurs Nationaux du Secteur Urbain

Elections Professionnelles carton plein

Bravo aux équipes :

- **de Philippe MORIN chez KEOLIS VESOUL-V-BUS** qui réalisent un résultat de 100% en DP soit 2 sièges sur 2 et 67 % soit 2 sièges sur 3 au conseil de discipline.

- **De la CFTC KEOLIS IRIGO** (Transports urbains d'ANGERS) qui remporte 100% des voix aux élections DP et 3 élus titulaires et suppléants.

- **de la CFTC KOVL** (KEOLIS ORLEANS VAL DE LOIRE) qui réalisent 30% des voix et obtiennent 2 élus en DP et 2 en CE devenant majoritaires dans cette entreprise.

- **De FLEXCITE 92** (Groupe RATP) qui avec 60% des voix enlèvent la totalité des sièges de DP. (2 sièges titulaires et 2 sièges suppléants).

Toute la FGT-CFTC se réjouit de ces excellents scores qui prouvent que le travail de terrain finit toujours par payer…

L' inquiètude grandit chez les Salariès de Kéolis France

Déclaration du représentant CFTC au comité de Groupe SNCF du 15 octobre 2013.

Le président de la filiale de la SNCF a un appétit d'ogre, ne se cachant pas de traquer définitivement ses marges à l'international, alors que l'activité française est annoncée sous la barre des 50% avant 2017.

Une inquiétude encore plus grande pour les salariés de Kéolis France. Depuis plusieurs mois déjà, la CFTC vous avait interpellé sur les conditions de travail de cette filiale du groupe SNCF, la pression managériale voire répressive exercée, le nombre grandissant d'arrêts de travail, sans compter les licenciements.

Keolis

Personne n'ignore que les clients de Kéolis sont les collectivités locales, qui offrent des marges très faibles à l'opérateur ; c'est ainsi que les salariés en subissent le contrecoup. A titre d'exemple, le réseau de Bordeaux qui est en appel d'offres pour 2015, fait un joli cadeau à Kéolis qui se voit exempté de pénalités par l'AOT, jusqu'au terme et renouvellement du contrat.

Par une politique plus répressive du contrôle, les recettes se sont largement accrues, mais ne sont pas en partie redistribuées aux salariés, auxquels il est imposé toujours plus de productivité sans compensation.

Pour revenir à l'international, on sait déjà que le groupement Kéolis / SNCF a été pré-qualifié pour le contrat d'exploitation du RER de Boston aux Etats Unis, pour 221 Millions d'euros / An.

SNCF

Deux autres contrats sont inscrits dans l'esprit du président Jean-Pierre FARANDOU, qui profite ainsi du savoir-faire de sa maison mère SNCF, sur deux franchises ferroviaires britanniques que sont Crossrail et East Coast, celles-ci représentent un million d'euros de chiffre d'affaire annuel. On notera également l'alliance Kéolis avec EUROSTAR pour la ligne East Coast.

La plupart de ces appels d'offres se font souvent avec les filiales du groupe.

Hormis les projets internationaux de Kéolis qui se sert de la SNCF comme rampe de lancement, il y a celui du grand Paris, pour lequel Kéolis confirme son grand intérêt pour les futures lignes du métro automatique du Grand Paris Express, mais aussi pour les lignes de bus en Ile de France ; **alors Monsieur le Président, Kéolis viendra-t-il chasser sur les terres de la RATP avec l'appui de la SNCF, sachant que vous êtes parfois partenaire ?**

Christian JAUD
Représentant CFTC au Comité de Groupe SNCF

AÉRIEN

AIR France : L'hécatombe sociale, où le lourd tribut de la compagnie à l'horreur économique

Comité Central d'Entreprise (CCE) du 4 Octobre 2013 : - 1826 EQPT* au sol.

Avant même que le nouveau projet de départs volontaires soit lancé, le Président annonce qu'Air France aurait pu mourir, mais que la compagnie devrait renouer avec les bénéfices dès cette année "Air France aurait risqué de mourir ; au pire, devenir une petite compagnie régionale face à des géants mondiaux", a-t-il observé…

Toutefois, après les deux phases de licenciements en 2012 et en 2013, ***«Il n'y aura pas de troisième phase en 2014»*** en plus des départs déjà annoncés. ***«Les personnels se sont engagés dans un énorme plan».***

On leur a demandé des efforts considérables : ***«Ils ont augmenté leur temps de travail, ils ont augmenté les heures de vol, ils ont changé leur façon de travailler»,*** a-t-il souligné.

Il y a seulement quelques années, travailler chez Air France était un rêve, c'est presque devenu un cauchemar, tant les conditions de travail se sont dégradées et le remerciement ne consisterait qu'à nous dire, que nous serions maintenus dans le même bassin d'emploi ?

Escales de province : 591 EQPT le lourd tribut !

Toulouse, Nice, Orly, …, et 188 plein temps à Marseille ! Vous ne rêvez pas, la direction veut se

séparer de 188 EQPT soit 1/3 des effectifs sur la seule escale de Marseille !

Mais comment vont-ils s'y prendre pour ne pas licencier ?

Rappelons qu'avant l'ouverture de cette base, l'effectif marseillais était le même. Depuis des années, les agents se démènent pour assurer le départ en temps et en heure des passagers et font très souvent l'impasse sur les temps de pause. Les e-services n'expliquent pas cette baisse des moyens. Air France Toulon, Montpellier ou la petite entreprise du coin pour les agents marseillais ?

Roissy CDG : 582 EQPT. Enorme !

A la reconquête d'un marché qui nous fuit avec 582 postes, le moins que l'on puisse dire c'est que l'affaire va être compliquée ! Des avions ayant des taux de remplissage de plus de 80% ***«excellents»*** avec des agents débordés de tâches, qui vont avoir à se partager le travail des 582 collègues lorsqu'ils seront partis !

Même scénario qu'en province, sur un bassin d'emplois parisien nettement plus vaste, mais rien n'est moins certain, que les agents aient envie d'aller voir ailleurs…

Cargo et autres services : 653 EQPT !

Comment allons-nous faire, lorsque nos 1826 collègues auront quitté l'entreprise ?

Le président l'a dit, nous l'avons ***«soit disant»*** fait : augmenté notre temps de travail, changé de façon de travailler etc. Mais quand le citron n'a plus de jus, vous pouvez toujours essayer de le presser ! **Relancer le Cargo en économisant sur la masse salariale,** voilà une excellente idée, c'est comme **essayer de gagner plus en vendant nos avions…**

Attention !
La fatigue morale et physique des agents est immense…

L'Equipe du Syndicat Général CFTC du Groupe Air France

** EQPT : Equivalent Plein Temps*

SERVICE AUX TRANSPORTS

Elections Professionnelles chez «ESCOTA»

La CFTC progresse encore au sein d'«ESCOTA»

(Autoroutes Esterel - Côte d'Azur - Provence Alpes du Groupe Vinci Autoroutes)

Le lundi 14 octobre 2013 a eu lieu le dépouillement des élections chez «ESCOTA».

La CFTC y a concrétisé sa position de syndicat incontournable, fruit de 4 années de travail d'une équipe dynamique à l'écoute et au service des salariés.

La CFTC «ESCOTA» arrive 1ère, dans le collège maîtrise, 2ème dans le collège employés/ouvriers, ce qui la place 1ère organisation syndicale dans ces 2 collèges cumulés et elle apparaît pour la 1ère fois en collège cadres.

La CFTC «ESCOTA» progresse aussi, au titre de la représentativité de 22,72 % en 2009, elle passe à 24,78 % en 2013, pour 1250 salariés et ce malgré un contexte difficile. C'est également le seul syndicat représenté, sur l'ensemble de l'entreprise *(région PACA).*

Ce fut une campagne difficile, avec, en face de nous, des organisations syndicales qui n'ont pas "fait de cadeaux", la direction ayant choisi ses «poulains» en la personne de la FAT-UNSA et de la CFDT.

En DP sur les 2 régions et le siège :

- **DURANCE/PROVENCE :** 4 élus CFTC en DP maîtrise, 2 en employés/ouvriers (sur 18 en tout).
- **VAR/Côte D'AZUR :** 4 élus CFTC en DP maîtrise, 2 en employés/ouvriers (sur 18 en tout).
- **Siège société :** 1 élu CFTC en DP maîtrise (14 en tout).

En comité d'entreprise :

2 élus en employés/ouvriers

4 élus en maîtrise

6 élus sur 22, une implication et une expérience qui ne sont plus à prouver, avec depuis plusieurs années de nombreuses présidences de commission (sociale, aide, résidence-vacances.) 2 représentants du CE au conseil d'administration sur 4, sont des élus CFTC.

La CFTC «ESCOTA» garde le secrétariat du CHSCT, en la personne d'un de ses 3 délégués syndicaux qui coordonnera cette instance pour la 8ème reprise, et où elle est représentée par 4 membres sur 12 (3 CGT, 3 CFDT, 1 FAT-UNSA, 1 CFE-CGC).

Pendant ces 4 ans, les représentants CFTC, sous l'impulsion de leurs 3 délégués syndicaux, n'ont eu de cesse d'œuvrer au service des salariés, de nombreux accords d'entreprise négociés et signés, mais aussi des conflits nécessaires et assumés (salaires, maintien des acquis, conditions de travail...) en mettant en parfaite application notre spécificité syndicale :

«Toujours proposer, savoir s'opposer».

Le mot de la fin revenant à son secrétaire général, Frédéric DELOCHE :

«Un grand bravo à l'équipe, un grand merci aux salariés qui nous ont témoigné leur confiance, dès aujourd'hui nous commençons à préparer les élections 2017, objectif toujours le même : les salariés, rien que les salariés».

Frédéric DELOCHE | Gilles CALVANICO | Patrick CIACCIO

L'Equipe du Syndicat CFTC «ESCOTA»

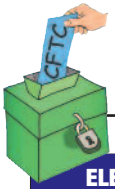

RÉSULTATS CE CFTC «ESCOTA» OCTOBRE 2013

	Inscrits		Votants		CFTC	
ELECTIONS CE 2013 1er Collège	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Total Votants 2013	463	463	361	360	86	79
Nombre Elus					1	1
% de voix par Organisation Syndicale					**23,82%**	**21,94%**
ELECTIONS CE 2013 2ème Collège						
Total Votants 2013	687	687	551	551	155	161
Nombre Elus					2	2
% de voix par Organisation Syndicale					**28,13%**	**29,21%**
ELECTIONS CE 2013 3ème Collège						
Total Votants 2013	139	139	119	119	8	13
Nombre Elus					0	0
% de voix par Organisation Syndicale					**6,72%**	**10,92%**

FORMATION

Quelques mots d'hommage, à des militants…

Quelques mots d'hommage, à des militants qui honorent la CFTC par leurs remarquables qualités humaines, au service de leurs métiers.

Une formation initiale mandatés et élus – **FIME** - a été dispensée à l'**UD du Rhône** du 17 au 19 juin. Celle-ci s'adressait à une douzaine de stagiaires de la même entreprise, **OGF** – Omnium de Gestion Financière – les **PFG,** plus communément dénommées, pompes funèbres générales. Une délégation CFTC du syndicat des pompes funèbres, thanatopraxie, marbrerie funéraire, composée d'un échantillonnage représentatif tant de la diversité des métiers et des régions d'implantation, que des responsabilités exercées, puisque le secrétaire général, le président et la trésorière, accompagnés de **DS/DP** élus au CE et d'adhérents en situation potentielle d'éligibilité ou de mandatement, étaient en quête d'une clarification du rôle et des prérogatives des diverses **IRP,** ainsi que des valeurs caractéristiques de notre mouvement, afin de mieux se situer dans la polyphonie syndicale, en intégrant la spécificité de ce qui fait la CFTC.

Mission accomplie, pouvons-nous affirmer, car références de l'histoire aidant et progression dans l'intime compréhension des mots qui sous-tendent notre expression syndicale, ces trois jours ont été très enrichissants pour les deux parties, stagiaires comme formateurs. Nous avons fait connaissance avec des profils méconnus, car s'il est de notoriété publique que ces métiers ne suscitent guère de vocations auprès du public et que l'on s'y retrouve plutôt par le fait du hasard ou de la nécessité, il faut bien vivre, il n'en demeure pas moins que ceux qui les embrassent par quelque biais que ce soit, s'y attachent avec beaucoup de conviction. La prévention du public est avérée, car ils nous rapportent qu'au cours de rencontres conviviales extérieures à leur profession, lorsqu'on leur pose la question de savoir quelle activité professionnelle ils exercent et qu'ils répondent être dans les pompes funèbres, il se crée instantanément un froid et une distance s'installe immédiatement, comme si la mort absente de notre vie quotidienne, ne faisait pas tout simplement partie des choses de la vie ? Ce serait banal de dire qu'à l'instar des professions médicales, dentistes, chirurgiens, etc., moins on les voit, mieux nous nous portons, mais n'en est-il pas de même pour votre garagiste au prix où sont les prestations mécaniques ?

Si vous vous trouvez fortuitement en contact avec les professions précitées, vous ne vous attirez pas pour autant des ennuis de santé ou des dysfonctionnements mécaniques, alors comment se fait-il que la superstition exerce sur les individus une telle appréhension, pour ne pas dire une telle répulsion à l'évocation des praticiens de notre dernier transport ? Il faut bien appeler un chat, un chat et si cette profession est rattachée à la Fédération Générale CFTC des Transports, c'est bien parce c'est le dernier d'entre eux pour nous ou ceux qui nous sont chers.

On préfèrerait parler avec humour de transports amoureux, mais ceux-là ne relèvent pas de notre si chère fédération et on peut le regretter, mais ce sera donc l'opportunité de parler de l'humour dont font preuve ces personnels, ils en ont bien besoin, non pas que les chers disparus les enquiquinent particulièrement, mais les clients sont d'après leurs témoignages, pas toujours d'une aménité exemplaire.

L'équipe OGF avec leurs formateurs, dont le responsable fédéral de la formation.

Cependant, ceux-ci n'en prennent pas ombrage, mettant tout ceci sur le compte de la souffrance éprouvée et la compensation de l'extériorisation de celle-ci, en adoptant une attitude agressive face au croquemort.

Eh oui, ce mot est lâché, ce mot source de toutes nos peurs et angoisses vigoureusement refoulées, comme si une contagion était possible par la fréquentation de ceux-ci. Ces salariés du funéraire, lorsqu'ils rentrent dans le métier, soit fuient très rapidement cédant ainsi à d'irrépressibles émotions déstabilisatrices, soit embrassent celui-ci et c'est bien le terme approprié, tant ils s'y attachent ; faisant cela, ils effectuent sur eux un travail d'acceptation du réel, car ils font montre d'une remarquable empathie avec la douleur des proches, ressentant parfois cruellement à leur instar la douleur de l'absence, certaines parmi tant d'autres particulièrement éprouvantes, telle la disparition d'un enfant pour une mère. De poignantes situations nous ont été racontées et nous en avons conçu une véritable admiration pour eux et pour cette aptitude à une sérénité bienfaisante pour ceux qui les approchent et les entourent, comme si cela relativisait les petits tracas quotidiens, donnant un sel nouveau à l'existence.

Il nous semble que tels le bourgeois gentilhomme qui faisait de la prose sans le savoir, ils pratiquent sans forcément la connaitre, la citation de Marc Aurèle : ***«Donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux changer, le courage de changer celles que je peux changer et la sagesse de distinguer les premières des secondes».***

Nous affirmons avec force de conviction, que non seulement la connaissance de ce qu'ils endurent avec humanité force notre respect, mais qu'il y a une non-reconnaissance pécuniaire de leurs activités, qui est une atteinte caractérisée à la dignité, celle-ci s'avèrant ainsi tout simplement indigne. De ce fait, il est maintenant urgent de ne pas attendre encore pour revaloriser ces professions, non pas comme s'il s'agissait d'un pretium doloris pour compenser une pénibilité, une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, mais par reconnaissance au sens propre, de l'amour avec lequel ils pratiquent quotidiennement leurs tâches et la dignité dont ils font montre avec les familles, facilitant ainsi dans la toute mesure du possible, l'acceptation des rituels auxquels elles sont confrontées. Autre grande qualité qui crève les yeux, c'est l'humour dont ils ne peuvent se départir, cet humour qui rime avantageusement avec amour et nous a semblé une caractéristique du métier au sens large, cet amour leur donnant la bonne mesure de la distance et du recul nécessaire envers toutes les parties prenantes de leur activité et la juste proximité qu'attendent ceux qui sollicitent leurs services. Il faut aussi vous dire que pour certains, si la foi peut être une source de réconfort, cela n'est pas systématique et que pour ce travail si particulier, s'unissent ceux qui croient au ciel, à ceux qui n'y croient pas, tels les personnages du poème d'Aragon*.

Nous voulons saluer le courage de ces femmes et de ces hommes, qui réussissent à dépasser leurs petites convictions personnelles de religion ou de politique, afin d'œuvrer ensemble pour une noble cause ; la satisfaction de l'accomplissement de leur devoir envers les défunts et leurs proches, étant constitutive de leur éthique.

Armand RUDE

** Lien d'accès au poème d'Aragon, "La Rose et le Réséda" suivi d'un commentaire du texte : http://www.copiedouble.com/node/928*

INFORMATIONS FÉDÉRALES

A RETENIR !

Sur le Thème de
“Demain, quel Dialogue Social pour Renforcer notre Representativité”

PROCHAINEMENT :

Dans notre numéro 43 **«Spécial Congrès»** qui paraitra à la mi-Décembre, vous trouverez le rapport d’activité de la mandature qui vient de s’écouler et toutes les informations pratiques sur ce Congrès qui sera un moment fort de la vie de notre Fédération.

PAN sur les doigts… !

En page 14 de notre dernier numéro notre rédacteur en chef s’est bien involontairement emmêlé dans les dates du Conseil et du prochain Congrès Fédéral…

Il fallait bien entendu lire ***«En direct du dernier conseil fédéral 4, 5 et 6 juin 2013»*** quand à notre congrès Fédéral il se déroulera bien à VICHY, ***mais les 14, 15 et 16 janvier 2014…***

Nous présentons toutes nos excuses à nos fidèles lecteurs.

Que ceux qui n’ont jamais fait d’erreur, nous jettent la première pierre !

Agendas et Calendriers 2014

Ils arriveront mi-Novembre…
Demandez les à vos responsables de syndicats ou à la Fédération.

CONTACT - ADHESION

☐ **Je souhaite prendre contact avec la Fédération Générale CFTC des Transports**
☐ **Je souhaite adhérer à la CFTC**

Nom :.....Prénom : .....

Rue :.....N° : .....

Code Postal : .....Ville :.....

Entreprise :.....Secteur d’Activité : .....

A retourner à :
FGT-CFTC
9, rue de la Pierre Levée
75011 Paris